



Les transformations de la société et leurs conséquences pour la prévention de la criminalité en Suisse

6 septembre 2024 | Fabian Ilg

Ces dernières décennies, les changements sociaux considérables qu'a connus la Suisse ont aussi transformé en profondeur la prévention de la criminalité. Le présent blog présente les principaux aspects de ces changements et leurs répercussions sur les stratégies et les mesures mises au point en matière de sensibilisation.

Évolution démographique

Le vieillissement de la population suisse couplé à une pluralité culturelle croissante peut se traduire par une augmentation de certains phénomènes criminels, comme l'escroquerie par téléphone; par ailleurs, l'augmentation du nombre de personnes issues de l'immigration offre de nouveaux défis et de nouvelles opportunités en matière de prévention de la criminalité. Il importe donc d'adapter les stratégies aux besoins et aux risques spécifiques inhérents aux différents groupes d'âge et contextes culturels.

Progrès techniques

Le développement fulgurant des technologies donne lieu à la fois à de nouvelles formes de criminalité et à des outils innovants pour s'en prémunir. À mesure que croît la cybercriminalité, le besoin de sécurité en la matière se fait plus pressant. Y répondre nécessite des connaissances pointues et des ressources, afin de lutter efficacement contre ces méfaits et de mener un travail de sensibilisation. Les escrocs utilisent les progrès de la technique à leur profit pour trouver des victimes. En même temps, ces progrès nous permettent d'intervenir préventivement sur les scènes de crime virtuelles et d'analyser les données avec précision, afin d'affiner nos méthodes pour empêcher que ne soient commis des actes criminels.

Structures sociales

Les changements intervenus dans le tissu familial et social, qui se manifestent, par exemple, par la diversification des modes de vie, influencent les mécanismes de contrôle social et les structures communautaires. Il s'agit d'un élément clé pour la prévention de la criminalité. Ces structures sociales ont un impact à différents niveaux – de la famille à la collectivité en passant par l'école – et

peuvent soit offrir une protection, soit constituer un facteur de risque aggravant les comportements criminels. Les programmes de prévention devraient donc idéalement renforcer la collectivité et favoriser la cohésion sociale.

Éducation et sensibilisation

Il est essentiel de formuler des programmes éducatifs permettant de sensibiliser aux mesures de prévention et d'utiliser les technologies de manière responsable. Une compétence et une autonomie dont l'acquisition sera facilitée par des messages de prévention simples, compris par le plus grand nombre possible de personnes en Suisse. Les écoles et toutes les personnes ou institutions ayant un mandat éducatif jouent un rôle important en matière de prévention, afin d'informer les jeunes à temps sur les risques et les moyens de s'en prémunir.

Évolutions économiques

Les incertitudes et les inégalités économiques ont un effet sur la criminalité. Si l'inflation est élevée, il peut y avoir une augmentation des atteintes aux biens et des fraudes. Et lorsque la pandémie a sévi et que l'état d'urgence a été décrété, la population était divisée, de sorte que la méfiance à l'égard de l'État a gagné du terrain. Il faut par conséquent que les mesures de prévention prennent en compte les facteurs socio-économiques et prévoient des projets de soutien aux groupes de population vulnérables.

Cadre légal et politique

La législation et l'action politique doivent suivre l'évolution de la société. Il s'agit d'adapter l'appareil juridique dans le domaine pénal, de formuler des dispositions sur la protection des données et de faciliter la coopération internationale afin de lutter contre la criminalité transnationale. Édicter de nouvelles lois, c'est aussi créer un nouveau contexte juridique pour les victimes potentielles et les auteur·es de délits. De nouvelles délimitations qu'il s'agit d'expliquer et de communiquer.

Conclusion

L'évolution de la société en Suisse, à la fois synonyme de défis et d'opportunités, nécessite des approches souples et globales en matière de prévention de la criminalité. Pour être efficaces et durables, les stratégies de prévention doivent tenir compte des changements démographiques, des développements technologiques, des structures sociales, de la recherche, des facteurs économiques aussi bien que du cadre juridique. Les mesures de prévention doivent être conçues de manière intégrative et impliquer l'ensemble de la société.

La Prévention Suisse de la Criminalité s'efforce d'anticiper les changements. Le degré de complexité augmente pour tout ce qui touche à la multidisciplinarité et au travail de coordination, parce qu'il faut répondre à tous les besoins et à tous les rôles. Dans le meilleur des cas, les projets et les actions menées sont complémentaires. À noter que le travail répressif atteint ses limites et que les appels à la détection précoce et à la sensibilisation de la population se font de plus en plus pressants. Afin de répondre encore mieux à toutes ces exigences à l'avenir, la PSC s'oriente constamment en conséquence sur les plans structurel et stratégique. Ainsi, elle adapte ses priorités et ses processus si la situation l'exige, sans jamais perdre de vue l'objectif d'avoir le meilleur impact possible en matière de prévention de la criminalité en Suisse.

La Prévention Suisse de la Criminalité (PSC) est un service intercantonal spécialisé dans les domaines de la prévention de la criminalité et de la promotion de la sûreté. Elle est attachée à la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP). La PSC a pour tâches de consolider la collaboration policière intercantonale dans le domaine de la prévention de la criminalité et d'avertir la population et de lui expliquer les phénomènes qui se rapportent à la criminalité et quels sont les moyens de s'en prémunir et de trouver de l'aide.